

Conseil politique : Droit à la ville et territoires inclusifs

CONSEILLER·E·S POLITIQUES



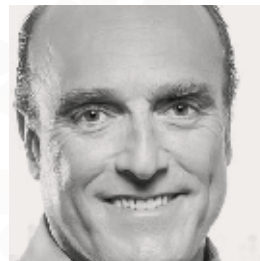
Co-présidente

Ada Colau
Maire de Barcelone,
Co-présidente de CGLU



Co-président

Patrick Braouezec
Président de l'aire métropolitaine
de Plaine Commune, Co-président
de la Commission de CGLU sur
l'inclusion sociale, la démocratie
participative et les droits humains



Daniel Martínez
Maire de Montevideo,
membre de Mercociudades,
Président du réseau de
villes de l'UNESCO contre
le racisme



Илсур Метшин
Maire de Kazan, Président
de CGLU-Eurasie



Abdoulaye Thimbo
Maire de Pikine



Jang-hyun Yoon
Maire de Gwangju,
Co-président de la
Commission de CGLU sur
l'inclusion sociale, la
démocratie participative
et les droits humains



BRIEFING

Le Congrès mondial de CGLU à Bogotá s'est engagé à mettre le « droit à la ville » au cœur de la gouvernance territoriale urbaine. Les inégalités croissantes créent de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion. Dans leurs tâches quotidiennes, les gouvernements locaux et régionaux doivent lutter contre l'exclusion socio-spatiale et promouvoir la justice sociale, intégrer les migrant·e·s, prévenir la discrimination et la violence urbaine et défendre, garantir et promouvoir les droits humains pour assurer la prospérité et le bien-être.

Le « droit à la ville » est un **droit collectif** de tous les habitants des villes et des territoires, présents et futurs, permanents et temporaires « d'utiliser, d'occuper et de créer des villes justes, inclusives et durables. Le droit à la ville considère la ville comme un bien commun ». L'article 11 du Nouvel Agenda urbain, adopté à Quito en octobre 2016, note les efforts des gouvernements nationaux et locaux pour inscrire le droit à la ville comme une vision pour les villes pour tou·te·s.

CGLU défend le droit à la ville comme un moyen de renouveler le contrat social au niveau local tout en mettant l'accent sur la démocratie locale, la participation, la réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté. Le conseil politique de CGLU « **Droit à la ville et territoires inclusifs** » est le lieu où les membres sont invités à partager leurs points de vue et leurs politiques sur le droit à la ville et sa mise en œuvre.

De plus, le conseil politique débattera des moyens d'appui des politiques inclusives de logement et assurera la réalisation progressive et complète **du droit à un logement convenable pour tou·te·s**. Il s'agira également de travailler avec les communautés pour améliorer les établissements informels et régénérer les quartiers pauvres, et soutenir la production sociale de logement. Il devrait contribuer à développer le concept de logement comme un droit humain que CGLU appuie en collaboration avec la rapporteuse spéciale des Nations Unies pour le droit au logement.

Au sein de ce conseil, seront également débattues les politiques sociales ciblées incluant la reconnaissance de l'indivisibilité et de **l'universalité des droits humains** afin de mettre concrètement en œuvre la Charte-Agenda mondiale des droits de l'homme dans la ville.

Le **droit à la ville** est une question transversale pour les gouvernements locaux et régionaux, qui offre un nouveau cadre afin de mieux relier les régions métropolitaines, les territoires, les régions, les villes de petite taille et villes intermédiaires, et qui intègre davantage les questions environnementales et la réduction des risques. Le conseil politique abordera aussi la **question du genre** et intégrera les besoins, les ressources et les opportunités spécifiques pour les femmes et les minorités sexuelles et LGBTI.

Dans ce conseil, sera aussi traitée la manière de faciliter l'accès des **migrant·e·s** (en particulier les nouveaux arrivants et les réfugiés) aux droits et services et de renforcer les politiques et stratégies d'inclusion (emploi, éducation, santé, logement) et de cohésion sociale. En outre, au sein du conseil politique pour le droit à la ville, les représentant·e·s débattront de l'approche à mettre en place par les gouvernements locaux pour transformer les discours sur les migrations et créer des messages équilibrés qui mettent également en évidence les avantages et les opportunités créés par les migrant·e·s au niveau local. La dimension locale de la gouvernance des migrations et la coordination à plusieurs niveaux nécessaires dans ce contexte devraient également constituer des axes centraux.

Compte tenu de cet aspect transversal, le conseil politique sera étroitement lié aux autres conseils politiques sur la culture et la diplomatie des villes, la gouvernance et le financement multiniveaux et les villes plus sûres, résilientes et durables.